



Union Régionale de Corse

Expression Groupe CGT

CONTRIBUTION

DOCUMENTS

1. Déclaration des régions Alsace, Aquitaine, Bretagne, Languedoc, Roussillon, Paca, Corse.
2. Pour un débat ouvert.
3. Axes de réflexion

DECLARATION CGT VERS LE CONSEIL EUROPEEN - 10 NOVEMBRE 1997

Dans les prochains jours, le Conseil Européen aura à débattre des langues régionales ou minoritaires.

La CGT entend réaffirmer que l'existence de langues régionales ou minoritaires constitue par leurs diversités, leurs valeurs culturelles, une richesse inestimable qu'il faut non seulement préserver mais faire vivre. Cela implique de prendre des mesures concrètes.

La Nation Française s'est constituée au fil de l'histoire par les réunions des peuples, de populations aux langues, aux cultures différentes ; parfois par leur libre adhésion, parfois dans des conditions douloureuses, humiliantes, spoliantes.

Les revendications de la reconnaissance du droit à l'existence des différences linguistiques et culturelles n'ont rien de passésistes. Elles sont le résultat d'un attachement profond à ce qui a constitué et constitue encore le fondement même d'un peuple et de son histoire.

C'est ce qui fait la richesse culturelle de la France. Loin de nuire à l'unité de la France et à la langue française, la prise en compte des langues régionales ou minoritaires répond à une exigence de démocratie et de dignité dans le respect de l'épanouissement de chaque communauté.

Une politique nationale de reconnaissance de la légitimité des langues régionales ou minoritaires avec toutes les exigences que cela comporte constituerait sans aucun doute et constitue déjà pour certaines régions une contribution à une véritable décentralisation et à un nouvel équilibre entre le pouvoir des Régions et ceux de l'État.

Au-delà de leur reconnaissance, il s'agit bien de se donner les moyens d'une politique par leur promotion et pour la suppression de toute discrimination concernant l'emploi ou le non emploi des langues régionales ou minoritaires.

Cela passe évidemment par des moyens financiers et humains supplémentaires pour créer des conditions :

- Dès le plus jeune âge, d'accès à un véritable bilinguisme au sein de l'Éducation Nationale ;
- De la pratique du bilinguisme au sein des Administrations et Services Publics.

Chaque salarié doit pouvoir, à sa demande, bénéficier d'une formation lui permettant cette pratique dans l'exercice de sa profession, qu'il soit sur le territoire concerné ou qu'il souhaite revenir au pays, respectant à la fois les statuts ou conventions de chaque profession et ouvrant la possibilité à chacun d'accéder à tous les postes dans des conditions normales sans discrimination.

Proclamer des droits pour les langues régionales ou minoritaires sans prévoir les moyens d'exercer ces droits serait à la fois contradictoire et hypocrite.

La CGT entend bien porter ces revendications avec les salariés.

LANGUE ET CULTURE CORSE

Pour un débat riche, ouvert afin de surmonter les difficultés réelles et les a priori.

Nous sommes de ceux qui, refusent de se laisser entraînant dans des débats au repli identitaire. La diversité culturelle et les libertés que cela induit est le fondement même de la République telle que nous la concevons. On peut redouter le danger du communautarisme à juste titre, celui-ci apparaît et peut disparaître comme les Nations mais une politique d'exclusion d'une culture ou d'une langue devient incompatible avec l'idéal que l'on veut défendre de cohabitation et de tolérance des disparités.

Ces principes nous éloignent des antagonismes entre les langues et les cultures, au contraire ils les rapprochent et en font un patrimoine commun. Je citerai « la tentation du mur n'es pas nouvelle. Chaque fois qu'une culture ou une civilisation n'a pas réussi à penser l'autre, à se penser avec l'autre, à penser l'autre en soi, ces raides préservations de pierre, de fer, de barbelés, ou d'idéologie closes, sont élevées, effondrées, et nous reviennent encore dans de nouvelles stridences. Ces refus apeurés de l'autre, ces tentatives de neutraliser son existence, même de la nier, peuvent prendre la forme d'un corset législatif, l'allure d'un indéfinissable ministère, ou le brouillard d'une croyance transmise par des méthodes qui délaissent à leur tour l'esprit de liberté, ne souscrivent qu'à leur propre expansion à l'ombre des pouvoirs et des forces dominantes » (Chamoiseau Patrick).

Chacun peut tirer profit de ces quelques lignes pour mesurer leur portée.

Les langues portent des cultures et la langue française est aussi vecteur de culture différente dans les pays francophones, comme notre langue qui, suivant les micro-régions, porte des cultures, des différentiations qui sont le vécu, le passage du temps, du mode de vie, des enrichissements venus d'ailleurs. Il n'y a pas de racine unique, l'identité nationale est faite de racines que l'on ne peut réduire.

Guy Mocquet, Daniel Casanova, Vittori, Peri, Nicoli ne peuvent être réduits à des patriotes morts pour leur pays. Ils sont ce ceux qui dans la résistance avec d'autres si différents, de race, de couleur, de nationalité, se battaient pour un idéal construisant par la même une identité nationale aux racines multiples.

La République n'est pas mise en danger par les langues régionales mais souvent par son incapacité à prendre en compte la diversité qui enrichit l'unité nationale.

Ce sont les banques, l'argent facile, la dérégulation qui détruisent les solidarités nationales et qui ne s'embarrassent pas de culture.

La démocratie ne peut s'établir sur la peur de l'autre renfermement, corsisation, droit du sol ou du sang, obligation, sauf à vouloir défendre des intérêts égoïstes (mesures fiscales, zone franche, exonérations), notre liberté commence ou commence celle de l'autre, après tout est affaire de débat et de construction commune.

En Corse, nous sommes ouverts à toute proposition démocratique visant à dégager des droits nouveaux, des espaces de pouvoir pour les citoyens dans les institutions, les quartiers, les villes et les villages, comme dans les entreprises, pour devenir ensemble la manière d'exercer ce pouvoir.

Laissons à d'autres cultiver le rejet, la haine de l'autre.

AXES DE REFLEXIONS

Une Corse condamnée au recul social, à la précarité, à la casse des services publics et vouée au tout tourisme, n'a aucune chance de préserver son identité et sa langue.

La position de la langue dépend aussi des moyens économiques mis en œuvre. Ils doivent permettre d'obtenir démocratiquement l'engagement du plus grand nombre.

Rien ne pourra se faire par des mesures administratives qui, au lieu de recueillir l'assentiment, serait ressenti comme une obligation et amènerait à un blocage.

Le maître mot pour la défense et la sauvegarde du corse doit être la démarche démocratique, seule garantie d'une réussite librement consentie.

La CGT doit engager cette démarche, la langue ne peut rester une affaire de spécialiste, c'est à la population de trancher, notre rôle est de donner tous les éléments au débat.

LE BILINGUISME

La langue corse existe, elle est parlée depuis des générations, avec ses différentiations internes. Elle est le résultat de brassages de populations qui ont conduit à une communauté socio historique. C'est le cas d'autres régions françaises.

Le Congrès des Fédérations pour les langues régionales qui s'est tenu à Ajaccio a montré la diversité et la richesse des langues de France (Breton, Flamand, Alsacien, Savoyard, Occitan, Basque, catalan, Corse).

La défense de la langue corse, fondée sur le consentement populaire, nous amène d'abord à tenir compte de la réalité sociologique historique de notre île.

La majorité de la population corse est habitée par une double culture que nous refusons d'opposer, elle fait partie de notre identité, ce n'est ni un privilège, ni un handicap, mais une chance.

Aujourd'hui, face à l'évolution de la société, la langue corse est moins pratiquée et menacée, la CGT est de ce combat pour la défense de ce patrimoine commun par principe mais avec conviction, avec passion.

Nous refusons le « Corse » figé du repli sur soi, du retour au passé ; toute société, toute culture a un caractère évolutif, mélangeant traditions et nouveauté,

l'identité corse se crée au présent. Vouloir la défendre au nom d'une pureté originelle serait vain.

Nous refusons que soit posé le problème en termes d'opposition, ni retour passéiste, ni discours technocratiques qui conduisent la langue corse comme un élément du folklore.

Les deux positions s'alimentent et toutes deux amèneraient à la constitution d'une réserve.

Notre action s'inscrit résolument dans le cadre d'une conception nationale de la défense des langues régionales et cela demande un effort particulier et soutenu pour la défense de la langue corse.

Face au monolinguisme imposé, nous, nous affirmons pour le bilinguisme. En donnant à la population de cette île, tous les moyens pour qu'elle puisse démocratiquement s'approprier ou se réapproprier de la langue corse.

La Corse d'aujourd'hui et le bilinguisme sont l'aboutissement d'un processus historique. La CGT prend en compte les aspirations de tous ceux qui vivent et travaillent sur cette terre, tous ceux qui dans une ambition commune veulent se battre pour :

- 1) Le développement éco social et culturel de la Corse, afin de sortir de la spirale libérale et engager une politique de progrès social ;
- 2) Pour l'affirmation de notre personnalité et l'incitation au bilinguisme assumé ;
- 3) Pour plus de moyens pour l'enseignement du corse dans l'enseignement et son introduction dans la vie courante.

Ne pas éluder la question des habitants d'origine continentale ou du Maghreb.

Si nous voulons convaincre et pas crisper, il est nécessaire d'être attractif dans la démarche, cela demande le respect de chacun, de recherche de l'adhésion avec des moyens donnés sur les lieux de travail, à l'école, par les associations, pour les aider à passer du monolinguisme français au bilinguisme franco-corse.

La stratégie culpabilisatrice, les pressions, les violences, les attentats sont d'autant de coups portés aux Corses et à la langue corse.

Une seule obligation partout où il est demandé, le Service Public doit assurer le droit de recevoir un enseignement bilingue et travailler à sa généralisation.

Ces quelques réflexions partant de positions anciennes ou plus récentes de la CGT en Corse méritent débat, échange et confrontation.

La prise en compte de ces problèmes culturels et socio-économiques de notre région demande une ouverture d'esprit, un débat évolutif qui exclut la crispation et les positions tranchées. La survie de la langue corse ne se réglera pas par des décisions institutionnelles, les meilleures intentions seront confrontées à la réalité des orientations économiques en terme de développement économique et à la démographie.